

VADE-MECUM
POUR LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE



L'expertise des Grands Sites de France à l'international

Gestion durable du paysage et des patrimoines

Pôle international
francophone des
sites patrimoniaux



Réseau des
Grands Sites
de France

À propos des Grands Sites de France*

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages emblématiques français, connaissant une forte fréquentation touristique, classés au titre de la loi de 1930 sur la "protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque".

Les Grands Sites de France sont engagés dans une politique partenariale avec l'État français visant à trouver un équilibre entre préservation à long terme des sites, accueil d'un très large public et développement économique local. Ils constituent des laboratoires d'une gestion durable et innovante des territoires.

Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) est l'association nationale qui rassemble les sites ayant reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de la politique du paysage, soit une vingtaine, et d'autres sites qui travaillent à obtenir ce label, soit une trentaine.

Depuis 2010, le RGSF développe une politique active de coopération internationale dans la cadre du Pôle international francophone des sites patrimoniaux, qu'il anime en concertation avec plusieurs ministères (Affaires étrangères, Environnement, Culture) et différentes têtes de réseaux patrimoniaux.

* Pour les besoins de cet ouvrage, les terminologies Grands Sites de France et Grands Sites sont parfois employées de manière générique pour désigner les sites labellisés et d'autres en démarche vers le label. L'ensemble des membres du RGSF, qu'ils soient labellisés ou non, est doté d'une expertise spécifique et mobilisable dans le cadre de projets de coopération.

Sommaire

Éditos	4
1/ Le Réseau des Grands Sites de France	6
2/ Pourquoi mobiliser la démarche Grand Site de France dans le cadre de projets internationaux ?	9
3/ Quels savoir-faire dans les Grands Sites de France ?	11
4/ Quelle expérience des Grands Sites de France à l'international ?	18
5/ Que pouvons-nous vous apporter ?	20
6/ Quelles sont les spécificités de notre action ?	26
7/ Ressources et contact	30

Remerciements

Le Réseau des Grands Sites de France et le Pôle international francophone des sites patrimoniaux tiennent à remercier très sincèrement tous les Grands Sites ayant donné de leur temps pour effectuer ce riche retour d'expériences, ainsi que les partenaires ayant rendu possible cette publication.

Jean-Paul Guihaumé

*Ambassadeur
Délégué à l'action extérieure
des collectivités territoriales
(DGM/DAECT)*



Visiter un grand site en France ou ailleurs dans le monde, apprécier son environnement, la préservation de la faune et la flore, découvrir ou redécouvrir l'histoire des lieux, démontre un travail important effectué par le Pôle international du Réseau des Grands Sites de France.

La valorisation des Grands Sites de France repose sur l'engagement de chaque gestionnaire à préserver « l'esprit des lieux », de bien gérer et de maîtriser l'afflux des visiteurs. Le métier de gestionnaire est la mise en valeur de compétences nécessaires pour assurer la vie de grands sites tant en France qu'à l'étranger. Aussi, le Pôle international de RGSF depuis de nombreuses années assure la formation de ces gestionnaires français et étrangers, un véritable savoir-faire de l'expertise française.

C'est pour ces raisons que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères appuie l'action du Pôle international pour accompagner les gestionnaires des sites patrimoniaux dans les défis quotidiens des enjeux du développement durable, comme le climat, la préservation des ressources naturelles, la biodiversité. Mais chaque défi touche les populations ; ainsi il faut pouvoir les aider à combattre la pauvreté en les intégrant dans le développement local du site tout en respectant leurs spécificités culturelles.

Ce vade-mecum doit permettre de mieux faire connaître ce savoir-faire, de donner l'envie de travailler avec le Pôle international des Grands Sites de France et son réseau de gestionnaires pour la préservation et le bien commun que représente le patrimoine naturel et bâti réparti dans le monde.





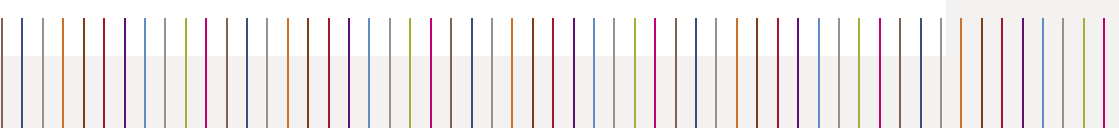
Louis Villaret
*Président du Réseau des
Grands Sites de France*

Fort de son expérience en matière de gestion durable des paysages français les plus emblématiques, le Réseau des Grands Sites de France est engagé depuis 2007 dans des actions de formation à l'international. En 2010, il crée le Pôle international francophone des sites patrimoniaux, qu'il anime dans le cadre d'un large partenariat, pour renforcer les capacités des gestionnaires de sites patrimoniaux en favorisant le transfert d'expériences sous la forme d'une communauté d'échange. Le Pôle international contribue à valoriser l'expertise française en matière de gestion durable des sites et paysages patrimoniaux, mais également à former et mettre en réseau des professionnels du monde entier.

A l'écoute des sollicitations qui peuvent lui parvenir du monde entier, le Pôle international se positionne en tant que facilitateur pour faire le lien avec l'expertise mobilisable au sein des Grands Sites de France et de ses partenaires. A l'heure où le patrimoine et le paysage sont reconnus comme des outils pertinents pour fonder des projets territoriaux de développement durable, le Pôle international accompagne des initiatives vertueuses par la formation des professionnels et la mise en dialogue des collectivités et des institutions, en France et à l'étranger. Il œuvre ainsi à une gestion intégrée et ancrée dans les territoires des sites culturels et naturels.

Ce vade-mecum est le fruit d'un travail collaboratif des membres du Réseau des Grands Sites de France, également enrichi par le regard des professionnels ayant participé aux activités du Pôle international, afin de valoriser leur expérience. Il s'agit d'une part de mettre en lumière la multiplicité des savoir-faire des gestionnaires français et d'autre part de montrer la diversité des manières de mobiliser cette expertise à l'international.

Cette publication s'adresse en priorité aux gestionnaires de sites patrimoniaux étrangers, aux institutions françaises et internationales et aux organismes de coopération impliqués en matière de gestion et de mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables. Elle a pour but de partager l'apport de la démarche Grand Site de France permettant de concilier préservation et développement, en plaçant le paysage au cœur du projet de territoire. Par ce biais, elle espère contribuer au rapprochement des gestionnaires français et étrangers face aux grands enjeux de demain pesant sur le patrimoine du monde entier et encourager le dialogue des cultures.



Le Réseau des Grands Sites de France

Les Grands Sites de France sont des territoires d'exception, emblématiques de la richesse et de la diversité paysagère de la France tant métropolitaine que d'Outre-mer.

Avec **près de 38 millions de visiteurs** chaque année, les Grands Sites de France sont des territoires constitutifs de l'attractivité touristique internationale de la France. Connus, mais aussi fragiles, ils présentent des paysages habités et d'une très grande diversité patrimoniale, naturelle et culturelle.

Les Grands Sites de France ont en commun :

- D'avoir une partie de leur territoire relevant d'un régime de protection établi par la Loi française de 1930, qui organise la protection des sites et des monuments naturels.
- D'être engagés dans une démarche de développement durable répondant à 3 objectifs de gestion :
 - Préserver et restaurer des paysages fragiles, ainsi que le patrimoine naturel et culturel associé,
 - Assurer un accueil de qualité pour les visiteurs,
 - Favoriser un développement territorial concerté, entraînant des retombées économiques locales au bénéfice des habitants.
- De concevoir et mettre en œuvre sur la base de cette démarche, un projet de territoire allant au-delà du site protégé par la loi, fondé sur la préservation du site et de ses valeurs.

Le label Grand Site de France consacre **l'engagement des gestionnaires des sites dans cette démarche de gestion durable et intégrée**. Il reconnaît à la fois la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de

son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir, avec une attention particulière aux enjeux de la transition écologique. Il est attribué par le ministère français en charge de la politique des paysages pour une durée de 6 ans renouvelable.

Les Grands Sites de France s'affichent comme **des territoires d'expérimentation visant à une gestion durable et inclusive de leurs ressources naturelles, patrimoniales et humaines**, particulièrement dans les environnements non urbains. Leur action s'appuie sur une appréhension holistique des territoires et de leurs enjeux, fondée sur la méthode paysagère.

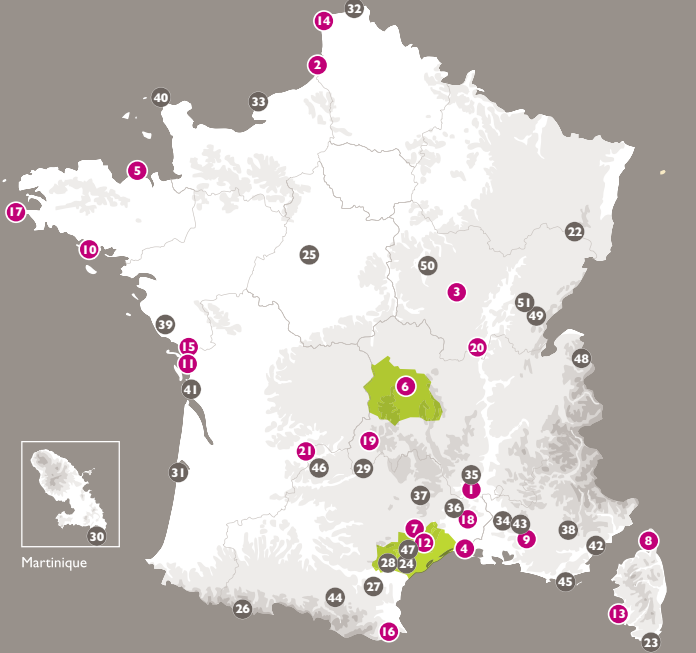
La méthode paysagère

« méthode qui s'appuie sur la singularité des sites et la participation des acteurs pour développer des projets de territoire durables, harmonieux et cohérents ».

Qui sont les gestionnaires de sites ?

Les Grands Sites de France englobent des territoires de taille variable, de quelques km² à plusieurs centaines, rassemblant jusqu'à plusieurs dizaines de communes villageoises. Les **structures gestionnaires** sont principalement des **collectivités locales** ou plus largement des **Établissements Publics**. Elles assurent un rôle de coordination et d'animation locale dans le cadre d'une **politique publique nationale unique en son genre**, portée par le ministère en charge de la protection des paysages et reposant sur un **partenariat étroit entre l'État et les autorités locales**.

Gorges de l'Hérault
© B.Piquart



● 21 Grands Sites de France

Aven d'Orgnac1
 Baie de Somme2
 Bibracte - Morvan des Sommets3
 Camargue gardoise4
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel5
 Chaîne des Puy - Puy de Dôme *6
 Cirque de Navacelles ***7
 Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine8
 golfe de Saint-Florent9
 Concors - Sainte-Victoire10
 Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon11
 Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort12
 Gorges de l'Hérault **13
 Iles Sanguinaires - pointe de la Parata14
 Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez15
 Marais Poitevin16
 Massif du Canigó17
 Pointe du Raz en Cap Sizun18
 Pont du Gard *19
 Puy Mary - Volcan du Cantal20
 Solutré Pouilly Vergisson21
 Vallée de la Vézère *21

● Grands Sites de France en projet

Ballon d'Alsace22
 Bonifacio23
 Canal du Midi - Béziers *24
 Chambord ****25
 Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre *26
 Cité de Carcassonne *27
 Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Briant28
 Conques **29
 Des Salines à la Baie des Anglais30
 Dune du Pilat31
 Dunes de Flandre32
 Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre33
 Fontaine de Vaucluse34
 Gorges de l'Ardèche35
 Gorges du Gardon36
 Gorges du Tarn, de la Jonte et causses ***37
 Gorges du Verdon38
 Havre du Payré39
 La Hague40
 Marais de Brouage41
 Massif de l'Estérel42
 Massif des Ogres43
 Montségur44
 Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères45
 Rocamadour ***46
 Salagou - Cirque de Mourèze47
 Sixt-Fer-à-Cheval48
 Vallée du Hérisson - Plateau des 7 Lacs49
 Vézelay *50
 Vignobles et Reclées du Jura51

■ 2 grandes collectivités

Département de l'Hérault
 Département du Puy-de-Dôme



Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.



* site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
 *** site faisant partie du Bien "Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
 **** site faisant partie du Bien "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial



Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et son Pôle international francophone

Le RGSF est l'association nationale créée en 2000 qui fédère les structures gestionnaires de sites labellisés Grand Site de France ou engagées dans la démarche en vue d'obtenir le label. Elle réunit une cinquantaine de membres. L'association représente les intérêts de ses membres et les accompagne dans la réalisation de leurs actions et dans l'objectif de l'obtention du label. Elle agit principalement à travers des actions de formation et d'échange de bonnes pratiques entre ses membres, qui contribuent à créer une culture commune autour des enjeux de la protection des sites. Le RGSF participe également aux réflexions nationales et internationales sur la préservation et la valorisation des sites et paysages patrimoniaux. Le réseau organise des séminaires, ateliers et formations et publie des ressources, guides et recueils d'expériences.

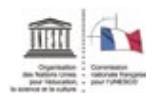
Fort de cette expérience, depuis 2010, le Réseau des Grands Sites de France s'est doté d'un outil de coopération, le Pôle international francophone, dont les missions se concentrent sur l'échange d'expériences et la formation de gestionnaires de sites patrimoniaux dans le monde. A travers ses actions, le Pôle international contribue à exporter les savoir-faire des Grands Sites de France à l'international, mais également à créer une communauté soudée de professionnels francophones du patrimoine.



Formation internationale 2022

© RGSF

La gouvernance partenariale du Pôle international s'exerce dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant 13 partenaires :



Pourquoi mobiliser la démarche Grand Site de France dans le cadre de projets internationaux ?

2

Le « modèle » de gestion à l'œuvre dans les Grands Sites de France est source d'intérêt à l'international, tant pour sa pertinence que pour son adaptabilité.



Une démarche inspirante et attractive au niveau international

- Une **approche holistique du territoire patrimonial** qui prend en compte l'ensemble de ses valeurs écologiques, paysagères, historiques et culturelles, et associe sa protection à un projet de territoire transversal.
- Une **méthodologie associée** qui repose sur les principes de la gestion intégrée des sites et espaces patrimoniaux prônant, dès la phase de conception d'un projet, la prise en compte de la totalité des aspects de gestion du site et leur mise en cohérence.
- Un souci de **mobiliser l'ensemble des acteurs locaux** en tant que parties prenantes en vue de construire des projets de territoire inclusifs.
- Une démarche qui s'appuie sur des **références internationales** : le label Grand Site de France se réfère à la fois à la convention UNESCO de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, ainsi qu'à la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe de 2000.
- Une démarche qui s'inscrit dans la **réalisation des Objectifs de Développement Durable** : elle engage les territoires vers un modèle plus durable à travers la **recherche d'un équilibre entre l'homme et la nature**.
- Une démarche développée dans un **esprit d'expérimentation et d'innovation** au bénéfice du territoire et de ses habitants.
- Un **dispositif original de gouvernance** qui implique conjointement l'État et les collectivités locales à travers un partenariat territorial fort, et intéresse fortement les pays engagés dans des processus de décentralisation.
- Un exemple de **structuration fructueuse des acteurs de terrain, au travers d'un réseau national, le RGSF**, permettant partage d'expériences, soutien mutuel, formation, amélioration continue, solidarité et action internationale.
- Un modèle opérationnel et efficace de gestion des sites patrimoniaux qui permet aux pays de **répondre aux attentes de l'UNESCO** en matière de gestion de sites inscrits ou en démarche d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. La conception et la mise en œuvre du projet stratégique et du programme d'action destinés à répondre aux objectifs de la démarche Grand Site s'apparentent au plan de gestion des sites UNESCO, et peuvent constituer le fondement d'un projet de tout territoire patrimonial.
- Une attention particulière au **rôle et à la posture du gestionnaire de site**, qui assure la coordination d'un projet de préservation, gestion et mise en valeur d'un site et l'animation d'une bonne gouvernance vis-à-vis du territoire.

L'apport de la démarche Grand Site de France pour les gestionnaires de sites patrimoniaux

En s'appuyant sur des paysages emblématiques et un patrimoine remarquable, la démarche Grand Site de France vise à **faire de la préservation de ces richesses locales un facteur de développement territorial durable**, en assurant des retombées économiques et sociales au bénéfice des habitants. Elle permet de **passer de la gestion et conservation d'un site, à la mise en œuvre d'un projet de territoire transversal et cohérent**, intégrant la qualité de vie des habitants et la qualité d'accueil des visiteurs. En faisant du patrimoine un facteur de développement local, la démarche Grand Site de France a pour objectif d'ancrer le projet patrimonial dans le territoire, afin qu'il n'en soit pas déconnecté, et au contraire, qu'il devienne le fondement du projet de territoire grâce à un attachement partagé des parties prenantes. Il s'agit de **bien penser le projet, dès son origine, d'y intégrer toutes les composantes, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux et partenaires** (État, collectivités, professionnels locaux, habitants...) afin d'aboutir à un meilleur équilibre global, une meilleure acceptabilité du projet de préservation et une implication des habitants.

Atelier de lecture du paysage
© SM Cirque de Navacelles



Quels savoir-faire dans les Grands Sites de France ?

3

*L'approche globale de la gestion intégrée nécessite pour les gestionnaires de travailler en permanence à l'équilibre entre préservation et développement, et de faire la **synthèse entre les visions patrimoniale, environnementale, économique et sociale.***

En tant que chefs d'orchestre d'un projet de territoire, les gestionnaires des Grands Sites embrassent un **champ d'action très large et une démarche transversale** : acquisition et développement des connaissances, conservation et préservation, accueil des visiteurs, intégration dans l'économie locale, mise en place d'une bonne gouvernance, transmission du patrimoine et engagement communautaire.

Les Grands Sites de France se retrouvent autour de **valeurs partagées**, d'une méthode, d'une culture et d'une démarche communes, mais ils recourent une **très grande diversité de contextes géographiques** (sites littoraux, sites de montagne, sites archéologiques, paysages ruraux et urbains...), **politiques, sociaux, environnementaux et culturels**. Cette diversité constitue autant d'expériences qui peuvent alimenter les échanges avec leurs homologues internationaux : si la méthode partagée est similaire, chaque gestionnaire de Grand Site sait l'incarner différemment. Cette diversité se traduit également par le maillage des Grands Sites avec d'autres territoires bénéficiant de mesures de protection, ou reconnus internationalement (sites du patrimoine mondial UNESCO, Parcs naturels régionaux...).

Les gestionnaires des Grands Sites de France proposent de **partager cette approche et méthodologie de projet auprès de leurs homologues internationaux et d'échanger entre pairs en s'appuyant sur leurs expériences, savoir-faire et bonnes pratiques**. Ouverts à différentes formes de collaboration, **ils souhaitent s'enrichir d'autres expériences dans un esprit de réciprocité** et travailler sur les sujets et enjeux partagés dans les sites patrimoniaux.

Préserver et valoriser des sites emblématiques



Atelier «esprit des lieux»
© Marais de Brouage

Paysage : Bien commun, résultat de l'interaction entre les sociétés humaines et la nature, le paysage est placé au cœur des projets des Grands Sites. Le paysage, évolutif et vivant, constitue à la fois l'objet (le paysage patrimonial du Grand Site), le fondement (cadre réglementaire de la loi de 1930) et l'objectif poursuivi (obtention du label à travers la mise en œuvre d'un projet de territoire fondé sur l'approche paysagère).

Source de bien-être individuel et social, il est aussi un facteur de lien social, et constitue un moyen d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire. Aussi, les gestionnaires de sites s'emploient en premier lieu à travailler sur l'expression collective des valeurs paysagères du site, en s'appuyant sur la perception qu'en ont les habitants et les visiteurs et sur l'attachement qu'il lui procure (« l'esprit des lieux »). Exprimées collectivement, ces valeurs permettent d'accompagner et d'orienter les évolutions auxquelles les sites sont soumis, afin de préserver ce qui fait leur singularité.

Exemple : à travers des ateliers d'écriture, de dessin, de photos, des témoignages, des cheminements sur le terrain, le Marais de Brouage a déployé une méthode participative qui a permis de croiser les regards, les émotions et de faire émerger une vision partagée de la valeur patrimoniale des lieux. Ce travail collectif, qui a réuni 80 personnes, a fait l'objet d'une publication et a permis de poser le fil conducteur pour lancer le projet d'Opération Grand Site.

Biodiversité : Les Grands Sites de France, protégés pour la diversité et la qualité de leurs paysages, offrent les conditions d'une grande biodiversité. Ils sont souvent concernés par des désignations ou mesures de protection des espèces et des habitats naturels, et engagés dans leur préservation (Réserves naturelles, Natura 2000, arrêtés de protection de biotopes, sites Ramsar, réserves de biosphère UNESCO...). Au quotidien, les Grands Sites agissent pour mieux connaître et protéger les espèces, favoriser une agriculture durable, renaturer les espaces artificialisés, privilégier la sobriété des aménagements et réguler les usages. Ils sont des lieux qui favorisent la mise en cohérence des enjeux de la sauvegarde de la biodiversité avec les autres enjeux de gestion des territoires.

Exemple : sur le Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, le recul des aménagements situés à proximité immédiate de la pointe littorale (bâtiments, parkings, etc.), les opérations de renaturation, la création de sentiers et la mise en place de dispositifs visant à contenir la fréquentation diffuse des visiteurs ont permis de rendre les lieux à la nature tout en favorisant une redécouverte immersive du site.



Pointe du Raz en Cap Sizun
© M.Milot



Chantier d'insertion
© SM Solutré Pouilly Vergisson

Patrimoine naturel, bâti et paysager : Territoires associant des valeurs de nature et de culture, les Grands Sites de France s'attachent à faire des patrimoines un levier de développement. Dans le respect des valeurs du site, et en cherchant à éviter toute banalisation, les gestionnaires agissent pour restaurer et valoriser ces patrimoines. Cela passe par la restauration d'espaces naturels, la préservation de paysages patrimoniaux, la réhabilitation du patrimoine bâti et vernaculaire en s'appuyant sur des savoir-faire locaux, ou encore l'appui à des pratiques agricoles durables.

Exemple : le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson possède un patrimoine en pierre sèche abondant, historiquement indissociable du travail de la vigne, faisant partie intégrante du paysage. Depuis 2007, des murs et bâtis en pierre sèche sont restaurés par une équipe de personnes en réinsertion professionnelle. La réintégration de ce savoir-faire, qui avait totalement disparu du site, a suscité l'intérêt des élus locaux et des viticulteurs, engendrant la multiplication des chantiers et la mise en place d'actions de formation et de sensibilisation à la pierre sèche destinées aux habitants et aux visiteurs.

Accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions et favoriser le développement local



Marais Poitevin
© Darri

Accueil des visiteurs : Pour assurer un meilleur accueil des visiteurs, les Grands Sites se placent dans une logique volontaire par rapport à l'offre touristique. Elle vise à développer une offre en adéquation avec la singularité et les fragilités du site et à proposer au visiteur une expérience immersive du territoire. Les Grands Sites ont ainsi développé de nombreuses bonnes pratiques inspirantes. Celles-ci passent par exemple par des formations pour les professionnels du tourisme, la mise en place de signalétique harmonisée intégrée au paysage à l'échelle du site ou le soutien à la mise en place d'offres locales de services et produits du terroir.

Exemple : à travers la mise en place d'un plan vélo, le soutien à la réhabilitation des hébergements et la création de nouveaux établissements d'accueil, bien répartis sur l'ensemble du territoire, le Grand Site de France Marais Poitevin est passé en 20 ans d'un tourisme de courtes visites à un tourisme de séjour, diffusé sur le territoire.



Gestion de la fréquentation : Les gestionnaires des Grands Sites ont mis en place au fil des années des outils pour mieux connaître et comprendre la fréquentation. Souvent confrontés au défi de la sur-fréquentation sur les hauts lieux du site, ils travaillent à une meilleure diffusion des flux, pour offrir une expérience de visite plus qualitative et faire en sorte que les retombées profitent à un territoire élargi. Ils pratiquent des aménagements adaptés, travaillent sur les différentes « portes d'entrée » du territoire (réhabilitation de maisons de sites) et sur l'offre touristique, pour la diversifier, allonger le temps de séjour et élargir la saison. Les Grands Sites favorisent également l'essor des mobilités douces pour diminuer la pression des voitures.

Exemple : en limitant l'accès motorisé au massif et en développant le balisage d'un réseau de sentiers reliant les villages, le Grand Site de France Massif du Canigó a progressivement fait émerger une destination écotouristique dédiée aux activités de pleine nature, qui va désormais bien au-delà de l'ascension de son sommet et diffuse les visiteurs sur les territoires alentours.



Massif du Canigó
© A.Ortiz



Malle vagabonde
© RGSF

Exemple : en partenariat avec l'association CitéMômes, le Réseau des Grands Sites de France a développé la « Malle vagabonde », qui propose une série d'outils simples et immersifs visant à sensibiliser les visiteurs, et notamment les plus jeunes, au paysage et à ses évolutions. Invitant à la découverte du paysage « par tous les sens », la malle vagabonde est un outil pédagogique et de médiation proposé aujourd'hui dans plus d'une dizaine de Grands Sites.

Médiation culturelle et scientifique, sensibilisation : Les Grands Sites de France en tant que vecteur de découverte du patrimoine naturel et culturel, sont des lieux d'accueil, de ressourcement et de transmission. L'attrait pour ces espaces s'est amplifié suite à la pandémie de la Covid-19. Les gestionnaires de sites proposent ainsi des clés de découverte variées et pour tous : animations, évènements, visites guidées, rencontres avec des "passeurs" (habitants, guides). Ils invitent le visiteur à explorer les richesses du territoire et à le sensibiliser au respect des lieux, au tourisme durable et à l'éco-responsabilité. Les professionnels du tourisme sont étroitement associés à chaque étape du projet.

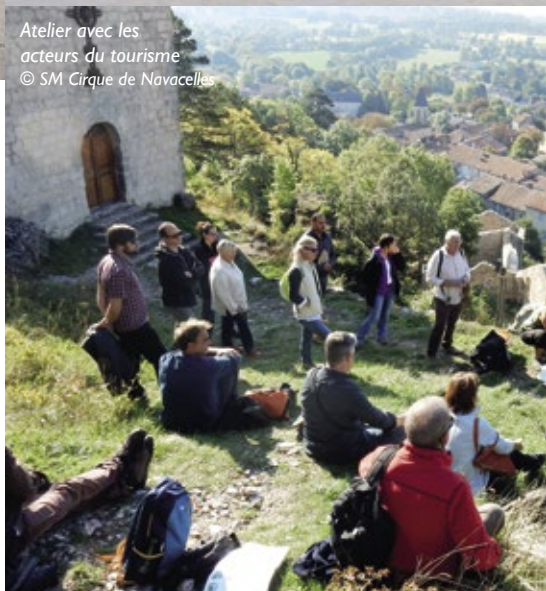
Favoriser l'irrigation des retombées économiques au niveau local : il s'agit de veiller à ce que la valeur économique des sites repose sur des activités, produits et services marchands en phase avec l'esprit des lieux. L'économie générée par un Grand Site, notamment à travers les activités touristiques, est un facteur de développement local, tout en contribuant à la préservation des richesses et des patrimoines de tout un territoire. Le projet émerge du territoire et met en valeur les activités et produits locaux. Les Grands Sites soutiennent le développement de filières et de compétences, à travers la valorisation de savoir-faire et produits locaux ; ils participent à la sauvegarde d'activités traditionnelles et au maintien du tissu socio-économique en milieu rural, en accompagnant l'émergence de projets économiques et touristiques innovants et écoresponsables.



© Aven d'Ornac



Estuaire de la Charente,
Arsenal de Rochefort ©
S.Courtois



Atelier avec les
acteurs du tourisme
© SM Cirque de Navacelles

Exemple : le Grand Site de France Aven d'Ornac accueille un point de vente collectif géré et animé par une association de producteurs locaux qui propose aux visiteurs des produits en circuit court en accord avec les valeurs du site. La coopérative contribue ainsi à faire vivre l'économie locale et permet de renforcer le lien entre les habitants et les visiteurs.

Un mode de gestion adapté aux enjeux territoriaux

Exemple : la communauté d'agglomération Rochefort Océan, gestionnaire du Grand Site de France Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort a créé le Parlement de l'estuaire, qui réunit une fois par an près de 60 personnes. Constituant l'une des instances de gouvernance du site, il répond à la volonté de faire participer les acteurs locaux, et notamment les représentants des sociaux professionnels (agriculteurs, conchyliculteurs...) afin de développer une vision partagée du projet Grand Site et de trouver ensemble des solutions aux problématiques rencontrées.



Gouvernance : les Grands Sites englobent de vastes territoires, regroupant des collectivités à différentes échelles. La réussite du projet de Grand Site est conditionnée à la mise en place d'une structure de gouvernance pensée à la bonne échelle et en cohérence avec le projet, et à l'implication de toutes les parties prenantes. La force de la démarche repose, dans un esprit de coopération, sur sa dimension partenariale, entre les collectivités, l'État, et les acteurs locaux qui font vivre le territoire. Elle est basée sur une méthodologie de la concertation qui implique l'équipe pluridisciplinaire de la structure de gestion et les élus locaux, mais aussi les habitants, les agriculteurs, les producteurs locaux, les socio-professionnels du tourisme, les acteurs associatifs ou encore les experts et bureaux d'études.

Concertation et implication des habitants et professionnels locaux :

les gestionnaires de Grands Sites entretiennent un dialogue permanent avec les acteurs du projet et les habitants. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la transmission et le partage des valeurs du site. De nombreux outils sont ainsi déployés pour assurer l'implication de toutes les parties prenantes, notamment les habitants, en s'appuyant sur leur attachement au territoire. Création de groupes de travail et comités consultatifs, organisation de réunions publiques et chantiers de bénévoles, projets pédagogiques avec les écoles, création de réseaux d'ambassadeurs du territoire, font partie des actions qui peuvent être mises en place.

Exemple : afin de permettre aux acteurs locaux du tourisme de prendre part à la valorisation du patrimoine du Cirque de Navacelles, le site a mené un cycle de rencontres-formations autour de différentes thématiques (archéologie et agro-pastoralisme, biodiversité et activités humaines, esprit des lieux...). Ces journées ont abouti à la création d'une offre de séjours thématiques durables, proposée par les acteurs du tourisme.

4 Quelle expérience des Grands Sites de France à l'international ?

Les gestionnaires des Grands Sites de France partagent leurs savoir-faire et échangent avec leurs pairs à travers différentes formes de collaborations croisées.

Projets de coopération décentralisée

Les Grands Sites sont engagés dans des **projets de coopération décentralisée**, passés ou en cours :

- Le Marais de Brouage développe un partenariat avec la collectivité de l'île d'Orléans au Québec, pour faire de la francophonie un levier de développement local. Plusieurs axes sont mis en œuvre dont un travail sur le tourisme généalogique ou des expertises et chantiers de jeunes autour des zones humides.

Les **outils de coopération proposés par l'Union Européenne** permettent aux Grands Sites d'engager des projets avec leurs collègues européens :

- Le Massif du Canigó a été chef de file du projet EMbleMatic « Les montagnes emblématiques méditerranéennes comme destinations côtières d'excellence » dans le cadre du programme européen Interreg-Med. Ce projet, qui se poursuit aujourd'hui sous la forme de capitalisation de l'expérience avec de nouveaux pays, a permis d'expérimenter une forme d'offre de tourisme durable à travers la création d'éco-itinéraires, bénéficiant d'une marque ombrelle et d'outils de communication communs, sur 9 sites de montagnes emblématiques du pourtour méditerranéen. <https://emblematic.interreg-med.eu>
- Les Dunes de Flandre et la province de Flandre occidentale en Belgique ont développé, dans le cadre du projet VEDETTE (programme Interreg transfrontalier), une vision commune et des actions transfrontalières cohérentes en matière de paysage, d'écologie et d'accueil du public. <https://www.vedetteinterreg.com/>
- Le Pont du Gard est engagé avec d'autres sites patrimoniaux en Europe dans le projet HERIT-DATA (programme Interreg-Med) qui vise à expérimenter des nouveaux outils numériques de la gestion des flux de visiteurs.



Stand des chemins de l'art rupestre © PIP



Stage d'immersion © PNR Marais Poitevin

Participation à des réseaux internationaux

Les Grands Sites sont membres de réseaux internationaux, actifs en particulier dans le champ de la recherche et des sciences, par exemple :

- La Vallée de la Vézère est membre de l'association internationale des chemins de l'art rupestre préhistorique (CARP) qui regroupe 151 sites à travers le monde, et est présidée par le Président du Grand Site de France,
- Bibracte-Morvan des Sommets, Grand Site de France et Centre archéologique européen, est membre du réseau *Iron Age Europe* dédié à la préservation et à la valorisation de sites archéologiques et de collections emblématiques de l'âge du

Fer en Europe,

- La Dune du Pilat accueille régulièrement des professionnels étrangers pour mener des travaux scientifiques portant sur la géophysique, les risques naturels et l'évolution du trait de côte,

- Le Pont du Gard (à la fois Grand Site de France et site du patrimoine mondial) est engagé dans un projet d'échange d'expériences, de méthodes et bonnes pratiques sur l'accueil des visiteurs, porté par le bureau UNESCO de Venise, qui réunit autour d'ateliers de travail des collègues gestionnaires de toute l'Europe.



Accueil de délégation
à Camargue gardoise
© RGSF



Accueil de délégation
au Cirque de Navacelles
© RGSF

Accueil de délégations étrangères

Les Grands Sites de France accueillent régulièrement des délégations étrangères pour des visites d'études sur site et dans le cadre des activités de formation du Pôle international. Ils reçoivent par exemple les participants de la formation internationale pour des séjours d'immersion professionnelle. Les gestionnaires des Grands Sites participent également ponctuellement à des missions d'expertise à l'étranger.

5

Que pouvons-nous vous apporter ?

Le Pôle international francophone permet de mobiliser les savoir-faire des Grands Sites de France dans le cadre de projets de coopération internationale, ainsi que ceux de ses partenaires, à travers un large panel d'activités de coopération.

*Atelier international
au Liban co-organisé
avec la DAECT
© RGSF*

Une cellule pour la coopération : le Pôle international francophone des sites patrimoniaux

Créé en 2010, le Pôle international francophone des sites patrimoniaux a pour mission de **favoriser le transfert d'expériences entre gestionnaires de sites en France et dans le monde**. Animé par le Réseau des Grands Sites de France dans le cadre d'un partenariat élargi, le Pôle international permet de mobiliser l'expertise de ses membres dans le cadre d'activités internationales lorsqu'une demande émane d'un partenaire étranger pour faire émerger et accompagner des coopérations dans un **esprit de réciprocité**. Il mène également des actions en matière de formation continue des professionnels du patrimoine.



Une formation internationale intensive adaptée aux besoins des gestionnaires de sites :

Le Pôle international propose depuis 2010 une formation internationale à la gestion intégrée des sites patrimoniaux sous le patronage de l'UNESCO, qui accueille une quinzaine de professionnels francophones à chaque édition. Organisée tous les deux ans, elle propose pendant une quinzaine de jours des

travaux en groupes animés par de nombreux intervenants (gestionnaires de Grands Sites et partenaires du Pôle international), des visites de terrain, une immersion individuelle sur un site accueillant, ainsi qu'un accompagnement collectif et personnalisé visant à élaborer des perspectives concrètes pour les sites de chaque gestionnaire. Le Pôle international assure la coordination pédagogique de la formation et accompagne chaque participant dans la mise en œuvre de leur séjour de formation.



Atelier international au Burkina Faso
© RGSF

Exemple : la participation de plusieurs professionnels du patrimoine burkinabé à la formation internationale depuis 2011 a permis de tisser des liens étroits avec les institutions patrimoniales du pays et d'engager une coopération sur le long terme associant le RGSF et plusieurs Grands Sites de France. Les ateliers autour de la gestion intégrée menés dans ce cadre ont notamment contribué à nourrir le dossier de candidature burkinabé des sites de métallurgie ancienne du fer au patrimoine mondial de l'UNESCO, inscrits en 2019.

La co-construction d'ateliers internationaux dédiés à la gestion durable du patrimoine

Le Pôle international organise à la demande ou participe à des ateliers internationaux de terrain en lien avec les postes diplomatiques français et les partenaires institutionnels locaux. En français ou en anglais, et dans une logique de co-construction du programme, le Pôle international a ainsi organisé des ateliers sur la gestion intégrée et durable du patrimoine en Europe centrale, dans les Balkans, en Afrique de l'Ouest, au Maghreb ou encore au Moyen-Orient.



Atelier
international
au Ghana
© RGSF

Exemple : en 2021, le Pôle international a co-construit un atelier de terrain à Kumasi, en partenariat avec l'Ambassade de France au Ghana dans le cadre d'un Fond de solidarité pour les projets innovants (FSPI). Celui-ci a permis de poser les bases d'un programme d'action pour la préservation et valorisation des sites des bâtiments traditionnels ashantis, en soutien au gestionnaire local.

Exemple : en 2019, dans le cadre d'une collaboration tripartite avec l'Agence Française de Développement, le Pôle international et le Grand Site de France de Bibracte-Morvan des Sommets, ce dernier a participé à une mission d'expertise organisée par l'AFD en Chine. Le Pôle international a par la suite organisé une visite d'étude de quatre professionnels du patrimoine et élus du district de Fengxiang (Chine) sur plusieurs sites en France, contribuant à nourrir le projet porté par l'AFD autour de l'aménagement d'un site archéologique et naturel.



Un appui sur-mesure pour l'accueil de délégations étrangères et l'organisation de voyages d'étude

Le Pôle international organise l'accueil de délégations, des visites d'étude ou des accueils individuels « sur mesure » pour des gestionnaires de sites, techniciens et élus, en France et à l'étranger. Les Grands Sites de France accueillent ainsi régulièrement sur site des délégations étrangères afin de partager leurs savoir-faire et échanger sur des problématiques communes. Le Pôle international peut de plus mobiliser ses partenaires lors de ces rencontres. Il accompagne également ses membres lors de missions d'expertise à l'étranger.

Accueil de délégation
en Bourgogne-Franche-Comté
© RGSF

Exemple : en octobre 2021, dans le cadre d'un partenariat avec l'Ambassade de France au Gabon, le Pôle international et le Grand Site de France Bibracte-Morvan des Sommets ont accueilli l'administrateur du Musée national du Gabon. Des pistes de travail concrètes ont émergé suite à cette visite d'étude autour notamment de la création d'un réseau d'écomusées thématiques répartis sur l'ensemble du territoire du Gabon.



À quelle étape du projet nous solliciter ?

*Les gestionnaires de Grands Sites
ne proposent pas de projets « clés en main ».*

*Ils partagent une approche et des outils méthodologiques
que les gestionnaires s'approprient,
au regard des contextes dans lesquels ils évoluent.*

*Dans le cadre de projets internationaux de coopération,
comme ceux développés par les agences de développement,
les Grands Sites peuvent proposer une intervention
en phase pré-opérationnelle
pour accompagner les partenaires dans l'identification
des besoins, aider à trouver une méthode de travail
(en s'inspirant de la méthodologie de projet des Grands Sites)
et faire émerger un projet.*

*Laboratoires d'idées, s'appuyant sur une approche
et une méthodologie spécifique,
ils peuvent accompagner leurs partenaires
dans la maturation du projet, dans le cadre
d'une démarche partenariale d'enrichissement mutuel
et de co-construction, non lucrative.*





Une plateforme de ressources et un lieu de partage d'expériences

Le Pôle international est un espace de mise en relation, d'échanges et de ressources :
Il anime une plateforme d'échanges regroupant plus de 140 gestionnaires francophones de sites patrimoniaux actifs dans près de 40 pays. Il alimente une base documentaire en ligne accessible en libre accès : <http://www.polepatrimoine.org/base-documentaire>
Il organise des séminaires thématiques en ligne, ouverts aux membres de la plateforme ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires : <http://www.polepatrimoine.org/videos>



*Groupe interparlementaire
d'amitié France - Albanie
du Sénat © DR*

6

Quelles sont les spécificités de notre action ?

Avec plus de 10 ans d'expérience, le Pôle international a tissé un important réseau francophone mondial. Il offre une action reconnue, sur le long terme, par et pour les gestionnaires de sites patrimoniaux.



*Clôture de la formation internationale 2022
au Centre des monuments nationaux
© RGSF*

La force d'un réseau, national et international, de praticiens de la gestion du patrimoine

L'action du Pôle international francophone s'appuie sur l'expérience et les savoir-faire des Grands Sites de France, qui partagent des valeurs et une méthode commune en matière de réhabilitation et de préservation des sites et paysages patrimoniaux, mais également sur un **réseau de gestionnaires francophones actifs sur tous les continents**, qui s'est constitué progressivement depuis 2010.

L'animation de ce réseau, assurée par le RGSF, intervient dans le cadre d'un **large partenariat** avec d'autres réseaux de gestionnaires d'espaces patrimoniaux et sites protégés (Association des biens français du patrimoine mondial, ICOMOS France, Sites et Cités remarquables de France, Réserves naturelles de France, UICN France, Centre des monuments nationaux, musées...), ce qui permet de mobiliser des compétences

complémentaires à celles des Grands Sites. Soutenu par différentes instances de l'État français (ministères en charge des Affaires étrangères, de l'Environnement et de la Culture), ses interventions s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire et transversale qui contribue à enrichir les projets.

Au sein du RGSF, le Pôle international travaille de manière étroite avec le **Grand Site de France** et **Centre archéologique européen Bibracte-Morvan des Sommets, qui dispose d'une expérience à l'international confirmée.** Des intervenants internationaux, souvent anciens participants à la formation internationale, sont systématiquement intégrés dans les programmes de formations et ateliers qu'il organise. Un volet international est également prévu lors de chaque Rencontre annuelle du RGSF, permettant d'accueillir un intervenant international.

Le Pôle international est en capacité de **créer des passerelles entre gestionnaires de différents pays, et contribue à favoriser les échanges entre les professionnels du patrimoine** de différents pays, comme par exemple dans la région d'Afrique de l'Ouest.



Un environnement principalement francophone

Les cycles de formation organisés par le Pôle international font aujourd'hui partie des **rare modules traitant des enjeux de gestion intégrée des sites patrimoniaux dispensés en français**. Se retrouver autour d'une langue, c'est partager une culture commune et une manière de penser, notamment dans la façon de concevoir la gestion d'un site patrimonial. Le Pôle international est également **en capacité de travailler en anglais** dans le cadre de l'accueil de délégations étrangères et de l'organisation d'ateliers internationaux.

Visite du Musée
de Bibracte
© RSGF



Un suivi des gestionnaires et des projets sur le long terme

Basé sur l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et l'entre-aide, le Pôle international **accompagne les gestionnaires de sites dans leurs projets sur le long terme** par les activités qu'il propose et l'animation de son réseau.

A travers la formation internationale, il s'attache à former des professionnels du patrimoine, qui auront vocation à disséminer leurs acquis dans leur pays.

Les projets et rencontres menés dans le cadre des activités du Pôle international permettent aux gestionnaires français et étrangers de **recueillir des idées nouvelles** et de **s'inspirer d'autres pratiques**. Les actions développées permettent *in fine* à tous les gestionnaires de prendre du recul par rapport à leurs pratiques mais aussi de **faire émerger des projets de coopération sur le moyen et le long terme**.

Une expertise reconnue

- Le RGSF et son Pôle international bénéficient de la part de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du **label EXPE-CT** pour la valorisation de l'expertise des collectivités territoriales. Ce label reconnaît « l'expertise de l'association et de ses membres dans la préservation, la gestion et la mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables (sites naturels, culturels et paysages) ».
- La formation internationale organisée tous les deux ans se déroule sous le **patronage du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO**, et/ou de la Commission nationale française pour l'UNESCO.
- Le RGSF est **membre de l'UICN international et du Comité français de l'UICN**. Sa directrice préside depuis 2021 le Groupe de travail patrimoine mondial du Comité français. Il est également membre du Conseil d'administration d'**ICOMOS France**.

- Le RGSF et son Pôle international sont représentés lors d'événements tels que le Salon International du Patrimoine Culturel à Paris ou, en 2021, lors du Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Marseille.
- A l'échelle nationale, le RSGF est représenté au sein de nombreux organismes nationaux de réflexion et d'orientation des politiques publiques, ou d'associations. Par exemple : il siège à la Conférence des aires protégées de l'Office français de la biodiversité, il est membre de l'association France.Patrimoines et territoires d'exception...

*Formation internationale
2022 à Bibracte - Morvan
des Sommets
© RGSF*





Ressources et contact

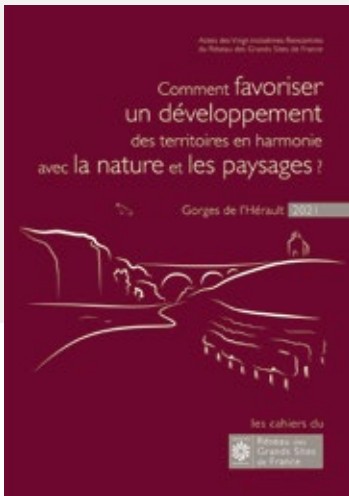


Nos ressources

Publications du Réseau des Grands Sites de France

- Les Actes des Rencontres
- Les documents cadres
- Études et guides
- Autres publications

Pour accéder à nos publications :
www.grandsitedefrance.com



Crédits : Texte Lucile Bordet et Réseau des Grands Sites de France - Visuel de couverture : Formation internationale 2022 à Bibracte-Morvan des Sommets © RGSF - Portait p.4 : © DAECT - Portait p.5 : © RGSF - Création graphique Agence Panama



Base de ressources du Pôle international francophone

La base documentaire

<http://www.polepatrimoine.org/base-documentaire>

Les webinaires du Pôle international

<http://www.polepatrimoine.org/videos>



Nous contacter

Céline TASTET

Chargée de mission action internationale et finances

celinetastet@polepatrimoine.org

+33 | 48 74 67 42

Pôle international francophone des sites patrimoniaux

Animé par le Réseau des Grands Sites de France

99, rue de Vaugirard

75006 PARIS

www.polepatrimoine.org

contact@polepatrimoine.org

Pôle international francophone des sites patrimoniaux

Pôle international francophone des sites patrimoniaux
99, rue de Vaugirard - 75006 PARIS - +33 | 48 74 67 42
contact@polepatrimoine.org - www.polepatrimoine.org

ANIMÉ PAR



SOUTENU PAR

